

Introduction

Un **message du flux d'identification** ou IDflux est un avis indépendant d'une application, pour toutes les applications, qui indique un changement de données d'identification de l'employeur ou de l'employé, destiné à l'employeur ou son mandataire, de façon électronique.

Indépendant d'une application: le **flux d'identification** n'est techniquement pas lié à l'une ou l'autre application comme Dimona ou DmfA.

Pour toutes les applications: l'adaptation des données d'identification est applicable à toutes les applications ONSS (DmfA, Dimona, ASR,...).

Changement de données:

- Si les données de l'employé changent dans le registre national ou le registre BIS: NISS, nom, prénom, date de naissance ou sexe
- Si le numéro d'identification de l'employeur change pour certaines raisons: double emploi ou transfert du régime linguistique. **Le flux d'identification** n'est pas utilisé pour signaler les fusions par exemple. Un changement du numéro d'entreprise ne provoquera pas d>IDflux.
- Même si les identifications changent, l'employeur ou l'employé physique restera toujours le même. Il n'y a que la référence qui change. L'identification fautive pour une certaine déclaration est réglée d'une autre façon.
- L'adaptation est rétroactive dès sa création.

De façon électronique: **le flux d'identification n'existe pas** sur papier. **Ce flux** ne concerne dès lors que les employeurs ayant un canal électronique.